



Le parcours personnalisé

EN CLASSE DE TERMINALE PROFESSIONNELLE

LES ÉTAPES DE L'ANNÉE DANS LE CADRE DU SOUTIEN AU PARCOURS

En fin de première et au début
de l'année de terminale,
en septembre

1 Présentation du parcours personnalisé

■ Présentation des deux alternatives :

- ↳ Préparation à la poursuite d'études supérieures
- ↳ Préparation à l'insertion professionnelle

2 Accompagnement des élèves pour construire leur projet post-bac pendant les heures de soutien au parcours

- Démarrage des séances thématiques communes à tous les élèves et spécifiques selon leurs projets.

Avant la clôture des dossiers
de vœux Parcoursup,
fin mars

3 Organisation des 2 semaines dédiées

- Avec la **Préparation à la poursuite d'études** : Des activités d'enseignement et d'accompagnement pour la consolidation et le renforcement disciplinaire et méthodologique ; la mise en œuvre de projets propices au développement des compétences psychosociales.
- Avec la **Préparation à l'insertion professionnelle** : une ou des PFFMP (périodes de formation en milieu professionnel), mais aussi possiblement des temps de retour en établissement, des activités au titre du dispositif AvenirPro...

HEURES DE SOUTIEN AU PARCOURS

SECONDE 30 h PREMIÈRE 28 h TERMINALE 39 h



Le soutien au parcours

EN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Accompagnement à l'orientation

- Consolider le parcours des élèves.
- Aider les élèves à devenir acteurs dans la construction de leur projet d'orientation.

Trois objectifs pédagogiques

1. Découverte de la diversité du monde économique et professionnel ainsi que des perspectives d'insertion.
2. Élaboration du projet d'orientation scolaire et professionnelle de l'élève.
3. Connaissance des formations de l'enseignement supérieur.

Temporalité et modalités

Mise en œuvre décidée par chaque établissement en lien avec le projet d'établissement (modules, groupes, tutorat...).

Les acteurs

Enseignants, CPE, psychologue, directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques (DDFPT), responsable du BDE, référent lutte contre le décrochage scolaire, référents en charge de l'information sur les métiers, représentants de la région et de l'enseignement supérieur...

Volume horaire

Sur 3 ans, 97 h de soutien au parcours articulé avec les :

- enseignements professionnels ;
- enseignements généraux ;
- 16 à 20 semaines de PFMP obligatoires selon la spécialité.

30 H EN SECONDE

1. Appréhender le potentiel d'emploi et la réalité des activités des métiers.
2. Guider les choix de spécialités, notamment en exploitant les PFMP.
3. Connaître les voies d'accès et les spécificités des diplômes d'enseignement supérieur.

28 H EN PREMIÈRE

1. Poursuivre l'analyse des spécificités des métiers, de la situation de l'emploi en tenant compte des conséquences du progrès technique et des enjeux de l'égalité femmes-hommes dans les secteurs.
2. Réfléchir aux différents parcours possibles : insertion ou poursuite d'études, par la voie scolaire ou l'apprentissage.
3. Poursuivre la réflexion sur les formations post-bac de la spécialité choisie.

39 H EN TERMINALE

1. Préparer et finaliser le projet de l'élève : la poursuite d'études, notamment dans l'enseignement supérieur, en certificat de spécialisation, ou l'entrée directe dans le monde du travail.
2. Effectuer ses choix pour le post-baccalauréat et donc choisir la finalité des deux semaines dédiées à l'un des deux objectifs.
3. Préparer la procédure Parcoursup.

Un parcours personnalisé permettant à chaque élève, soit de se préparer à l'insertion professionnelle, soit de se préparer à la poursuite d'études, se construit tout au long de l'année de terminale, notamment dans le cadre du Soutien au parcours, et intègre deux semaines dédiées. Au titre de parcours personnalisé, **des thématiques incontournables sont proposées aux élèves** qui recouvrent des séances communes à tous les élèves et **des séances spécifiques relatives au projet envisagé**. En complément, les établissements proposent **d'autres séances adaptées** qui peuvent prendre appui sur les ressources disponibles sur la plateforme Avenir(s) et ressources de l'Onisep.



Deux semaines de préparation

À LA POURSUITE D'ÉTUDES SUPÉRIEURES EN TERMINALE DE BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

EN RÉSUMÉ

Deux semaines organisées par les établissements, en cohérence avec le calendrier Parcoursup (avant la clôture des dossiers de vœux, fin mars).

Le contenu : des heures d'enseignement et d'accompagnement pouvant viser la consolidation et le renforcement disciplinaire et méthodologique ; ainsi que la mise en œuvre de projets propices au développement des compétences psychosociales.

OBJECTIFS

Favoriser la réussite des élèves de lycée professionnel dans leur poursuite d'études en :

- consolidant ou acquérant des compétences et connaissances disciplinaires, générales et professionnelles nécessaires dans une formation post-baccalauréat et en particulier dans l'enseignement supérieur et spécifiquement en BTS, pouvant recouvrir culture générale et expression et, selon les spécialités, sciences, mathématiques, économie-gestion, langues ;
- travaillant la confiance en soi ;
- renforçant l'autonomie et la prise d'initiative dans le travail personnel ;
- développant les capacités à travailler en mode projet.

EN COMPLÉMENT

Pendant l'horaire de soutien au parcours

- Suivre les séances prévues dans le cadre du parcours personnalisé destiné à préparer son projet professionnel, poursuites d'études ou insertion.
- Identifier les compétences acquises et à développer.
- Découvrir et connaître la procédure Parcoursup.

ACTEURS

Enseignants, formateurs, équipe éducative et partenaires du lycée et des établissements proposant des formations post-bac, y compris éventuellement par apprentissage, seuls ou en co-intervention.

LIENS AVEC D'AUTRES DISPOSITIFS

- Les Cordées de la réussite.
- Le mentorat en lycée professionnel (« 1 jeune 1 mentor », Cordées de la réussite, programme P-Tech).
- Les colorations des formations conduisant aux diplômes professionnels.

OPTIONNEL

Temps d'immersion et d'observation en entreprise ou en établissement relevant de formations post-bac tout au long de l'année (dans la limite d'une semaine).

Attention, il ne s'agit pas de PFMP qui donnent droit à l'allocation de stage.



Deux semaines de préparation

À L'INSERTION PROFESSIONNELLE EN TERMINALE DE BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

EN RÉSUMÉ

Deux semaines organisées par les établissements, en cohérence avec le calendrier Parcoursup (avant la clôture des dossiers de vœux, fin mars)

- des périodes de formation en milieu professionnel (PFMP), consécutives ou non, avec un ou plusieurs lieux d'accueil ;
- **le cas échéant, des activités complémentaires en établissement** : entrepreneuriat, certifications ou habilitations favorisant l'employabilité, entretiens avec des conseillers de France Travail ou des missions locales (AvenirPro).

OBJECTIFS

Permettre à l'élève de préparer et faciliter son insertion directe dans l'emploi, en accroissant sa professionnalisation, enrichissant son CV et ses lettres de motivation.

Mieux accompagner les élèves dans leur projet professionnel, en allant au-delà du diplôme, pour faciliter cette transition complexe entre la formation et l'emploi.

Favoriser une insertion professionnelle directe, parfois dans l'entreprise où s'est déroulé le parcours.

EN COMPLÉMENT

Pendant l'horaire de soutien au parcours

- Suivre les séances prévues dans le cadre du parcours personnalisé destiné à préparer son projet professionnel, poursuites d'études ou insertion.

- Identifier les compétences acquises et à développer.
- Adopter une démarche réflexive sur les situations de travail en PFMP.
- Participer à des actions dans le cadre d'AvenirPro (interventions de conseillers de France Travail ou des missions locales auprès des élèves).

Rappels

- Convention obligatoire pour chaque lieu de PFMP.
- Versement de l'allocation de PFMP.
- Non pris en compte pour l'obtention du baccalauréat professionnel.